**Meublés et chambres d'hôtes : réglementation, fiscalité et bonnes pratiques**

La réglementation évolue et impose de nouvelles obligations aux propriétaires de meublés de tourisme.

Que vous soyez déjà loueur en location saisonnière ou que vous envisagiez de proposer prochainement un hébergement touristique à la location, les réunions d'information organisées par l'Office de Tourisme du Grand Avignon, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard, vous apporteront des informations précieuses pour mieux comprendre vos obligations.

- Un temps d'information et un temps d'échange

Ces réunions se dérouleront en deux temps.

La première partie sera consacrée à plusieurs sujets essentiels : les différents statuts des hébergements touristiques, les chiffres clés du secteur ainsi que les spécificités des chambres et tables d'hôtes. Un focus particulier sera consacré aux évolutions récentes de la réglementation applicable aux meublés de tourisme.

Les loueurs doivent en effet accomplir un certain nombre de démarches administratives afin de se conformer à la nouvelle réglementation.
La fiscalité sera également au cœur des échanges. Un expert fiscaliste présentera les principales règles pour déclarer les revenus générés par la location. Il expliquera notamment les avantages fiscaux susceptibles de profiter aux exploitants dont les meublés ont obtenu un classement « en étoiles ».
La seconde partie sera consacrée aux échanges avec les intervenants. Les participants pourront poser leurs questions, obtenir des réponses immédiates ou, si nécessaire, bénéficier d'un rendez-vous personnalisé.

- Aux côtés des hébergeurs

Ces rendez-vous gratuits complètent l'accompagnement proposé par l'Office de Tourisme du Grand Avignon. Grâce à son « Espace Pro » et à l'expertise de ses équipes, les hébergeurs disposent d'informations et de ressources adaptées à leurs besoins.

**Dates et lieux**
Mardi 3 novembre 2026 à 18 h
Mairie de Pujaut

Jeudi 5 novembre 2026 à 18 h
Avignon Agroparc
Bâtiment A de la Direction du Développement Économique et du Tourisme
200 rue Michel de Montaigne

Inscription - Accès libre et gratuit sur inscription.
Inscription en ligne sur : www.grandavignon-destinations.fr/espace-pro/
Renseignements : partenariat@grandavignon.fr